

plus, il semble que, non content de chercher à introduire la piété dans notre ville, Dieu veuille en défendre les avenues; il s'est célébré au commencement de la semaine, à Beauport un triduum où la parole énergique du Révd. M. Querrier a remué l'âme de tous les fidèles de cette paroisse et les a entraînés à renouveler avec un nouvel enthousiasme les promesses de la belle société de la croix.

Espérons que ces jours de salut ménagés à la ville de Québec n'aient pas trouvé les cœurs rebelles à la grâce. Si l'on abusait de tant de bienfaits, il pourrait se faire que Dieu, après avoir eu vain épuisé pour elle les trésors de sa bonté, eût recours à ceux de sa colère. Il serait alors en droit de lui dire comme autrefois à la ville infidèle: *Quoties volui congregare filios tuos. . . . et noluisti!*

Durant ce temps du Carême, les écoliers ne sont pas non plus étrangers aux bienfaits de la prédication. Ils reçoivent deux fois la semaine une instruction où le Révd. Père Conino leur distribue les dons de sa charité et de son éloquence. Les élèves de l'université assistent à ces instructions qui leur sont plus spécialement destinées: elles se terminent pour eux par une retraite qui occupera les trois derniers jours de la semaine sainte.

#### DÉCÈS.

Décédé à Ste. Cécile du Bic, le 23 du courant, à l'âge de 46 ans, Mr. Joseph Langis, père d'un de nos confrères.

#### ERRATUM.

Dans le dernier numéro, page 2, colonne 2, ligne sixième avant-dernière, au lieu de *sophisme*, lisez *aphorisme*.

#### REVUE PARLEMENTAIRE.

Mercredi, Mr. Foley a proposé une motion qui a eu le privilège d'occuper l'assemblée législative pendant huit jours, après avoir soulevé les plus violents débats. Cette motion était un vote de non-confiance dans l'administration actuelle, et établissait que le patronage de la couronne est donné dans le Haut-Canada d'après l'avis de la minorité des représentants du peuple et en opposition aux sentiments et aux vœux de la vaste majorité des électeurs du Haut-Canada.

La mesure de Mr. Gowan, relative à la qualification foncière exigée des candidats aux élections parlementaires, a fait aussi les frais d'une discussion assez intéressante.

Jeudi, la Chambre a repris les débats provoqués par la motion de Mr. Foley le jour précédent, et la discussion s'est prolongée jusqu'à une heure après minuit.

La véritable situation, la force des partis se sont clairement manifestées dans la séance de vendredi. C'était encore la motion de Mr. Foley qui revenait sur le tapis et à minuit et demi la votation n'avait pas encore mis fin aux débats. Mais l'opposition se retirait avec un échec: elle venait de perdre un de ses membres, Mr. Hebert. Ce Monsieur expliqua sa conduite dans un long discours et déclara qu'il se joignait à la majorité de ses confrères du Bas-Canada.

La Séance de Vendredi a encore été sacrifiée à la motion de Mr. Foley, et à quelques amendements qu'on voulut introduire. Mais le feu de la discussion était presque éteint; toutes les ressources de l'Opposition étaient évidemment épuisées. Enfin la votation vint terminer les débats, et adopta par une majorité de 26 voix l'amendement de Mr. Oumet qui déclarait que l'administration actuelle possède la confiance de la Chambre et du pays.

Mardi, la Chambre a repris le repos de la routine. Les députés témoignèrent par des paroles de regrets et de douleur l'estime pour l'infortuné M. Talbot, enveloppé dans la ruine du vapeur Hungarian. Les membres parlaient d'un autre de leurs confrères M. Hogan, disparu dans le mois de février dernier. Toutes les recherches de sa famille et de ses amis ont été jusqu'ici sans aucun résultat.

Ensuite M. Cartier demanda la permission d'introduire un bill pour amender l'acte qui règle la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative. L'objet du bill est de diviser Québec, Montréal et Toronto en districts séparés, dont chacun élirait un représentant.

#### NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le nouveau traité de commerce entre la France et l'Angleterre a été approuvé dans la Chambre des Communes, ce qui constitue une espèce de vote de confiance dans le ministère Palmerston actuellement. Ce ministère, qui n'a pas la confiance du parti catholique, paraît favorable à la politique française; et malgré les protestations faites en chambre, le ton des discours semble indiquer que l'Angleterre finira par laisser faire l'annexion de la Savoie à la France.

La Sardaigne et la France étaient d'abord convenues d'en appeler à la votation libre de toute la population de la Savoie, mais il paraît qu'on préfère maintenant faire de l'annexion l'objet d'un traité spécial entre la France et la Sardaigne, traité qui sera ensuite soumis aux votes des municipalités savoyardes seulement et non à celui de toute la population. Les deux parties contractantes expliqueront ensuite aux autres puissances européennes la nature et les motifs de cet arrangement.

À l'exception de l'Autriche, les États de l'Europe paraissent tous plus ou moins hostiles à cet agrandissement de territoire qui donne à la France tous les passages des Alpes. On craint que le désir des bornes naturelles ne porte l'Empereur Napoléon III à demander tôt ou tard le Rhin comme

limite de son empire du côté de l'Allemagne. Mais l'Autriche déclare que dans ce cas elle ne conserverait plus la neutralité donnerait son concours à l'Allemagne.

La nouvelle d'une alliance entre la Russie et la Prusse n'est encore affirmée que par des correspondances particulières. Cependant l'influence de l'Autriche va en augmentant. La fermeté de son attitude relativement aux affaires de l'Italie centrale semble avoir modifié sinon les idées, au moins la conduite du gouvernement français.

Ce dernier avait proposé au Souverain Pontife, comme seul arrangement possible, de consentir à ce que les Romains fussent gouvernés par un Vicaire légal sous la suzeraineté du Pape, lequel Vicaire pourrait être par exemple Victor Emmanuel. Mais Pie IX a répondu que l'intégrité du patrimoine de St Pierre étant intimement liée à l'indépendance de l'Église, il ne peut admettre la création d'un vicariat étranger; que cependant il est disposé à faire certaines concessions pourvu que l'on commence par lui garantir l'intégrité des États de l'Église.

De son côté la Sardaigne a refusé les propositions de la France par rapport à la Toscane, et a répondu qu'elle consentirait à l'annexion de cette dernière si les populations le demandaient. Sur ce, on dit que les troupes françaises ont reçu l'ordre de sortir du Piémont. Ce qui est certain, c'est que le Piémont fait de grands préparatifs militaires pour se mettre en état de faire seul la besogne.

En attendant voici comment on s'y prend, dans l'Italie centrale, pour connaître la libre et indépendante volonté du peuple sur l'annexion à la Sardaigne. Depuis quelque temps on a interdit la circulation de tous les journaux importants propres à éclairer les populations sur leurs intérêts réels tout en répandant à profusion les brochures et les journaux favorables à l'annexion. Après avoir ainsi préparé les esprits on en a appelé au peuple. Aussi devait-on s'attendre aux résultats les plus ridicules, d'autant plus que les nouvelles qui nous viennent n'ont aucune garantie d'authenticité. C'est ce qui a eu lieu: qui croira en effet que dans un état indépendant comme la Toscane, sur 146,604 votants, il ne se soit trouvé que 3142 personnes pour désirer leur indépendance nationale; que de même, dans le duché de Parme, sur 73,212 votants, il n'y ait eu que 164 votes pour l'indépendance; qu'enfin à Bologne, sur 21,694 votants il n'y en eût que deux pour préférer la houlette du St. Père à l'autorité piémontaise? Notre petite Abeille, avec la meilleure volonté d'enregistrer les faits sans commentaires, ne peut avaler ceux-là. — On dit qu'aussitôt après la manifestation du vœu populaire en faveur de l'annexion, les troupes piémontaises entrèrent en Toscane.

#### CORRESPONDANCE.

Collège de Ste. Thérèse, 21 Mars 1860.

Les nombreuses protestations de l'univers catholique contre les atteintes portées aux droits du Saint Siège ont eu de l'écho jusque parmi les Elèves du Petit-Séminaire de Ste. Thérèse. Excités surtout par le zèle et l'empressement des